

Vallouise- Pelvoux

Bulletin municipal N°6 › JUIL-DÉC 2024

infos



LE DOSSIER
LES INTEMPÉRIES

ZOOM SUR...
JEAN-PIERRE HERMITTE



Vallouise  Pelvoux



... Et de quatre, quatre crues en une année du jamais vu pour notre commune. Des travaux engagés, des travaux d'envergure à prévoir et des aides qui tardent à venir. Des accès à repenser, un domaine de ski nordique à réinventer mais nous tenons bon !

Des comités consultatifs seront organisés dans le courant de l'hiver pour réfléchir ensemble sur l'avenir de notre belle vallée.

Pendant ce temps, les dossiers que nous portions continuent malgré tout ! Après deux années d'élection, la première programmation des travaux pour l'éclairage public est terminée, la place de Vallouise et le square viennent d'être rénovés, la réfection des appartements communaux débutera au printemps et le concours d'architecte pour la réalisation de l'école vient d'être lancé.

Je me réjouis du succès en termes de fréquentation et financier de la station de Pelvoux-Vallouise, du camping et de la piscine rénovée pour partie au printemps dernier. L'été fut beau !

Je me réjouis, également, de la réussite de la seconde édition de la foire d'Automne, grâce à vous, venus nombreux, aux bénévoles du Comités des fêtes et à nos agriculteurs et artisans.

Nous nous tournons maintenant vers l'hiver, avec son lot de nouveautés notamment pour la station qui sera labellisée FFME (Fédération Française de Montagne et Escalade), nous accueillerons notamment deux événements internationaux en janvier la première édition du Km Vertical de ski-alpinisme et en mars les Championnats du monde Jeunes de ski-alpinisme. Un itinéraire de ski de randonnée va être créé depuis le pied de la station. Il s'agit pour la commune de développer la notoriété et la fréquentation de notre belle station. La vente des forfaits saison super primeurs et primeurs a d'ailleurs débuté, il n'y a plus qu'à attendre la neige !

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année et vous espère nombreux lors des événements de l'hiver.

Gaëlle Moreau, Maire de Vallouise-Pelvoux

Sommaire

Édito	2	Zoom sur... ..	10
En bref	3	La vie des associations ...	12
En images	8	Informations pratiques	16
Le dossier	9		

Directeur de la publication :

Gaëlle Moreau

Rédaction : l'équipe municipale

Photos : DR, CCPE, Mairie

Nombre d'exemplaires : 1000

Réalisation et impression :

Éditions du Fournel 

Un nouveau DGS

Jonathan Millien a pris ses fonctions le 1^{er} octobre dernier, succédant à Frédéric Gorry, désormais en poste à la municipalité d'Embrun. Diplômé en géographie, avec une spécialisation en aménagement des territoires de montagne, Jonathan a acquis une solide expérience en urbanisme au sein de diverses communes touristiques de stations de montagne. Par la suite, il s'est orienté vers la direction générale des collectivités territoriales dans une commune de la Métropole grenobloise.

Jonathan exprime son enthousiasme pour ce nouveau défi en précisant : « L'ouverture du recrutement sur le poste



de DGS répondait parfaitement à mes attentes, notamment celle de participer pleinement au développement d'une commune touristique de montagne, située au sein du Parc National des Écrins. »

Travaux du hall des remontées mécaniques

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et du confort de nos visiteurs, la municipalité a engagé des travaux de rénovation du hall des remontées mécaniques ainsi que la réfection complète des toilettes publiques.

Les nouveaux sanitaires seront plus modernes, avec un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite, conformément aux normes en vigueur. Des efforts particuliers ont été faits pour minimiser l'impact environnemental de

ces installations en privilégiant des équipements économes en eau et en énergie. Ces aménagements, qui ont débuté fin septembre, visent à moderniser les installations et à offrir un espace plus fonctionnel et accueillant et s'inscrivent dans notre volonté de proposer des infrastructures à la hauteur des attentes des usagers, alliant esthétique et praticité.

Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir la clientèle dans ces espaces rénovés pour la saison d'hiver 2024/2025.

Travaux de rénovation des appartements communaux du centre bourg de Vallouise

Les appartements communaux du centre bourg de Vallouise nécessitaient une rénovation importante surtout en termes d'économie d'énergie, ils étaient prévus pour l'année 2024.

Les travaux débuteront au printemps 2025, afin d'impacter le moins possible la circulation sur la place de Vallouise.

Travaux de la place de l'église

Le déchaussement des pavés, entraînant des accidents et compliquant le déneigement, avait poussé l'ancienne municipalité à envisager une réfection de la place. Nous avons repris ce dossier et inscrit

ces travaux au budget 2024. Dès le 26 septembre, les entreprises Colas et Olive ont débuté le chantier.

Afin de mieux gérer la voirie, la décision de réaliser un revêtement en enrobé a été validée, en cohérence avec le projet initial de 2021. Pour préserver, en partie, l'aspect esthétique de 2006, les abords latéraux resteront pavés, avec des cunettes et des bandes de résine partant de la fontaine.

Le square situé derrière le monument aux morts a fait également l'objet d'un réaménagement, sol, fleurissement et pose de bancs.

Les travaux se sont terminés mi-novembre.



Plateau des Essarts

Nous avons demandé au printemps dernier au CAUE (Conseil en Architecture Urbaine et Environnemental) de faire une synthèse des études et des besoins concernant le réaménagement du Plateau des Essarts suite à nos desideratas et à l'enquête qu'ils ont menée auprès des prestataires et commerçants de la station.

Une mission de programmation est lancée afin que le CAUE nous fasse des propositions concrètes et chiffrées de cette requalification, pour permettre un accueil touristique 4 saisons et proposer aux habitants un lieu de vie et d'activités à l'année.

Bilan été (station / camping / piscine)

EN CHIFFRES

Chiffres d'affaires :

- **Camping** : 50 933 €
+ 24% par rapport à 2023
- **Piscine** : 29 753 €
+ 44% par rapport à 2023
- **RM** : 57 700 €
+ 69% par rapport à 2023

Un bilan financier en augmentation par rapport à l'été 2023, une fréquentation du camping du Freyssinet qui a connu une forte progression.

Les travaux faits sur la piscine au printemps ont permis d'accueillir locaux et vacanciers dans de très bonnes conditions.

Le travail de communication entrepris par la municipalité et la station commence à porter ses fruits, il faut continuer dans ce sens.

Fermeture de la zone de déchets verts

Lors de leur patrouille sur le territoire, la gendarmerie a constaté des dépôts sauvages de déchets, des installations de traitement illégales.

Sur notre commune, une zone en particulier a été identifiée comme illégale. Il s'agit de la zone de déchet vert sur le plateau des Essarts. C'est une zone ouverte, non sécurisée et non contrôlée.

Il a été demandé aux maires du Pays des Écrins de se mettre en conformité. Cette zone étant sous la responsabilité pénale, financière et administrative du maire, nous sommes, donc, dans l'obligation de la fermer. Cette aire ne doit plus faire l'objet de dépôts sous peine de poursuites.

Nous sommes bien conscients du désagrément et du changement d'habitudes que cela engendre, ce n'est ni une volonté ni un choix de la commune mais une obligation.

La notion de déchets et de dépôts sauvages

Le Code de l'environnement (article L.541-H) définit le déchet comme « toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire. »

Cela inclut les déchets verts, tels que les résidus de jardinage ou de taille d'arbres, qui doivent être gérés de manière réglementée.

Un dépôt sauvage désigne l'abandon de ces déchets en dehors des espaces prévus pour leur collecte ou traitement (déchettes, espaces de collecte agréés). Ce type

d'abandon est strictement interdit car il nuit à l'environnement, dégrade le paysage, et peut causer des nuisances sanitaires.

Compétence exclusive de la communauté de communes pour la gestion des déchets

Depuis la loi NOTRe de 2015 la gestion des déchets incluant les déchets verts, relève exclusivement de la responsabilité des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La communauté de commune est chargée d'organiser les dispositifs de collecte et de traitement des déchets dans tout le périmètre intercommunal, y compris sur notre commune.

À ce titre, la commune n'a pas la compétence pour créer ou gérer une déchetterie : cette compétence revient exclusivement à la communauté de communes, qui en assume aussi les coûts et l'organisation.

La commune ne peut ni aménager (réaliser les investissements), ni gérer (embaucher du personnel) pour une telle aire.

La communauté de communes du Pays des Écrins travaille sur ce sujet et nous informera d'une éventuelle réorganisation.

Nous remercions les administrés de leur compréhension et pour leur civisme, et rappelons que chacun, particuliers et professionnels, a l'obligation de déposer ses déchets verts à la déchetterie de L'Argentière-La Bessée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE L'ARGENTIÈRE (ZA DES SABLONNIÈRES)

Horaire d'hiver : Du 01/11 au 31/03 : du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Horaire d'été : Du 01/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Foire d'automne

Beau succès pour cette 2^e édition qui a pour but de mettre en avant nos agriculteurs et artisans locaux !

ils étaient plus d'une vingtaine à présenter leurs produits.

Une nouvelle fois le Comité des Fêtes a répondu présent pour organiser et préparer le repas avec les productions de nos agriculteurs et éleveurs !

Nos jeunes conseillers municipaux ont eux aussi voulu participer à l'événement en organisant des concours de course de tracteurs à pédales, course en sac et hobby horse... dans une joyeuse ambiance !



Le groupe musical « Menthe Poivrée » a agrémenté cette journée par un voyage musical allant des musiques sud-américaines aux cabarets Parisiens en passant par des valses et des chansons intemporelles revisitées...

Ces moments de convivialités et de retrouvailles sont importants pour l'équipe municipale et nous avons d'ores et déjà pris rendez-vous pour 2025...

Temps forts de l'année 2025

Événements à ne pas manquer !

La station est fière d'être labellisée par la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), ce label qui vise à valoriser et encourager la pratique du ski de randonnée en France.

Ce partenariat va structurer et promouvoir cette activité en pleine expansion, tout en garantissant des conditions de sécurité optimales et une approche durable. Ce label permettra pour l'été de valoriser l'escalade.

Au-delà de la promotion du ski de randonnée, la station accueillera des compétitions de ski-alpinisme, ce qui permettra d'offrir une belle visibilité à notre destination.

Voici les temps forts pour cet hiver

- **25 janvier 2025** : 1^{re} édition du kilomètre vertical de ski-alpinisme, un événement inscrit au Trophée des Alpes du Sud sera reconduit pour 3 ans. En marge de la compétition, un salon du ski de randonnée sera organisé, avec des initiations pour débutants et diverses animations autour de cette pratique.
- **25 au 30 mars 2025** : Championnats du monde jeunes de ski-alpinisme à Puy Saint Vincent, avec **une finale à Pelvoux le 30 mars**. La **cérémonie de clôture** aura lieu après la finale sur le front de neige de Pelvoux.

Temps forts de l'été

• **27 au 29 juin 2025** : Championnat de France de trial VTT, les qualifications auront lieu le vendredi et le samedi, suivies de la **grande finale le dimanche**. Ce week-end sportif promet d'être assez spectaculaire !

• **26 août 2025** : Passage du « Sud Raid » – Raid aventure multi-sports dans les Hautes-Alpes

Ces événements seront de véritables leviers pour **dynamiser la fréquentation** et accroître la **notoriété** de la station.

Nouveaux tarifs EAU pour 2025

Suite à la mission confiée au cabinet HYDRÉTUDES sur notre réseau d'eau potable, le diagnostic rendu est particulièrement alarmant en termes de travaux à mener et par la même en coût prévisionnels.

L'amélioration de notre réseau est une nécessité et se décline prioritairement par :

- La gestion de la ressource
- Le stockage
- L'amélioration du rendement
- Le traitement de l'eau

Pour engager des travaux, il faudra bien évidemment obtenir des subventions, or celles-ci sont conditionnées à un tarif du m³ à 1 euro. La facturation actuelle équivaut à un tarif d'environ 0,80 euro le m³ et la redevance à l'Agence de l'eau n'est pas répercutée sur le contribuable mais entièrement à la charge de la commune. Il est important de comprendre que sans cette remise à niveau tarifaire, la commune ne pourra pas se lancer dans cette campagne d'amélioration du réseau.

Taxe d'habitation

Depuis 2023, les résidences principales sont exonérées de taxe d'habitation. Cependant, le paiement de la **taxe d'habitation reste à devoir sur les résidences secondaires et les locations meublées saisonnières**.

Autrement dit, **en location meublée touristique, le propriétaire est redevable de la taxe d'habitation**, car le logement n'a pas d'occupant fixe et est loué à une clientèle n'y élisant pas sa résidence principale.

En septembre 2023, le conseil municipal a délibéré sur une majoration raisonnable de 20% de cette taxe sur la part communale (nous avons le choix entre 5 et 60 %), applicable en 2024, vous verrez donc sur votre avis d'imposition apparaître cette contribution.

Cette majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires constitue

un levier fiscal pour notre commune qui souhaite que les logements présents sur son territoire ne soient pas utilisés que pour de la location de courte durée, saisonnière.

Elle a pour but d'inciter les propriétaires à dédier leur logement à de la résidence principale ou de la location meublée longue durée, qui de fait ne seront plus soumis à cette taxe d'habitation.

La majoration de la THRS s'intègre ainsi dans la stratégie foncière de la commune visant à maîtriser la pression immobilière et préserver un équilibre entre le tourisme et les besoins de logements longue durée.

Nous restons à votre disposition pour vous informer sur vos droits et sur la faisabilité qui vous permettraient de louer votre logement meublé avec un bail locatif dérogatoire et les avantages associés.

- Remise des trophées de la compétition de parapente le 11 juillet



- Défi de Vallouise le 28 juillet



- Fête de l'Edelweiss (159^e RIA) le 24 août



- Inspection interministérielle, le 15 octobre



- Cérémonie du 11 novembre à Vallouise et à Pelvoux



Les intempéries (octobre 2023, juin 2024, septembre 2024, octobre 2024 et ...)

Un bilan et l'attente des subventions pour notre commune

Les intempéries à répétition qui ont frappé notre commune ont laissé des traces profondes sur notre territoire, face à ces événements climatiques imprévus et d'une intensité sans précédent, la municipalité souhaite faire le point sur la situation et les actions en cours.

Un impact considérable

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre commune ont entraîné des débordements de cours d'eau, effondrements de berges, routes et chemins ont été partiellement coupés, compliquant les déplacements, des risques sur certaines habitations et les campings ont nécessité l'évacuation de personnes.

Nos éleveurs ont également été impacté, et le bétail se trouvant encore en alpage a, fort heureusement, pu être ramener en vallée avec le concours de la mairie et des entreprises travaillant sur la vallée de l'Onde.

La mobilisation des services municipaux

À chaque fois, dès les premières alertes météo, les élus et les services, en collaboration avec les services de secours, ont été mobilisés pour assurer la sécurité des habitants et limiter les dégâts autant que possible. Des cellules de crise a été mise en place pour coordonner les actions d'urgence, et des hébergements temporaires ont été proposés.

En attente des subventions et des aides d'État

La municipalité a rapidement déclaré, à chaque fois, l'état de catastrophe naturelle afin de faciliter la prise en charge des travaux. Aujourd'hui, nous sommes

dans l'attente des subventions d'urgence promises par les services de l'État et des collectivités territoriales. Ces aides financières sont essentielles car actuellement nous engageons une partie de notre trésorerie pour les travaux de sécurisation, compromettant par là-même nos projets futurs.

À l'heure actuelle, seul le Conseil Départemental nous subventionne à hauteur de 30% sur présentation de factures. Concernant la prise en charge de l'État, le montant d'une enveloppe allouée au département des Hautes-Alpes n'est pas encore annoncé, et nous ne connaissons pas la clé de répartition qui sera faite aux différentes communes touchées.

Une commission interministérielle est venue à la rencontre des maires le 15 octobre 2024, les rapports ont été rendus concernant les crues de juin 2024 et l'Inspecteur Général de l'Administration s'est voulu rassurant en informant que l'arbitrage au niveau national sera rendu sous peu sur le montant final des 2 enveloppes de la DSEC.

Pour le budget 2025 et en urgence, la commune va devoir mener des travaux pour sécuriser la Gravière, lancer une étude de réalisation d'un parking et créer un nouvel accès à la haute vallée de l'Onde pour garantir le bon fonctionnement de la saison estivale 2025.

Prévenir pour l'avenir

Face à la récurrence des épisodes météorologiques extrêmes, la commune a également lancé une réflexion sur les mesures de prévention à mettre en place à l'avenir. L'amélioration des systèmes de drainage, le renforcement des berges des rivières et la sensibilisation des habitants aux risques naturels font partie des actions envisagées.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est en cours d'actualisation et vous sera distribué dans le courant de l'hiver.

Il paraît d'ores et déjà évident qu'il faut faire preuve de résilience et que le confortement et l'endiguement à l'identique sera difficilement possible et particulièrement onéreux.

La Communauté de Communes du Pays des Écrins va reprendre et actualiser l'étude d'aménagement du Gyr et de l'Onde et mettre en place le plan de gestion de

nos cours d'eau, nous permettant de pratiquer un curage dans les zones excédentaires et un entretien régulier des rivières... le seul moyen de prévenir !

La situation est difficile, mais la municipalité reste pleinement mobilisée pour sécuriser les endroits les plus menacés. Nous comptons sur le soutien de l'État et des collectivités pour obtenir les subventions nécessaires au financement des travaux.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être de tous nos concitoyens.

Jean-Pierre Hermitte

Interview de Jean-Pierre, 4^e Adjoint de la commune, chargé des Services Techniques et particulièrement du réseau d'eau potable, par Luc Kirkyacharian

Réparation de la conduite de Béassac



L.K : Jean-Pierre, nous vous avons beaucoup vu sur le terrain à l'occasion de ces épisodes de crues. Elles ont modifié nos paysages et ont mis les nerfs des habitants à rude épreuve ; même si heureusement les destructions n'ont pas atteint le degré de gravité que d'autres ont pu connaître.

Il y a peu de temps vous avez quitté un emploi de Responsable des services des eaux à Briançon. Cette compétence, une fois élu, faisait de vous, naturellement, un des acteurs municipaux en charge de faire ce bilan sur l'état des réseaux et des chantiers. Il est par définition toujours provisoire.

Bien que la longueur de notre « tuyauterie » souterraine n'équivaille pas celle de Briançon (plusieurs centaines de kilomètres), notre commune, regroupée, comporte des hameaux dispersés en même temps que des zones centrales d'habitation plus dense.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les priorités ?

J.P.H : La première est incontestablement, celle du Secteur de Puy Aillaud. Il s'agit de mettre en conformité la distribution de l'eau potable sur ce secteur particulièrement mal pourvu à cet égard.

Le budget est là. Il nous manquait un rapport biologique pour lancer les opérations. Ce rapport est arrivé en août.

Les sources à partir desquelles nous travaillons, ne sont pas des sources de profondeur, mais des sources de surface.



Ce sont donc des sources directement affectées par les orages et... on a été gâté... Chacun en conviendra.

Il y a aussi le captage de l'Eychauda à aménager sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé. Le traitement de l'eau est évidemment incontournable. Il y a parfois des choix de traitement possible, mais la chloration paraît la plus adaptée à la géographie et à la distance entre les bassins et la distribution dans les habitations.

Tout cela a fait objet de prévisions financières, même si, comme toujours au regard du temps de réalisation des projets, les devis sont susceptibles d'être révisés. Les conditions de ces réalisations sont réunies.

Il reste la nécessité du redéploiement de la conduite de Béassac pour ne parler que des « urgences prioritaires ».

L.K : C'est une urgence révélée par les crues et notamment celle de l'Onde ?

J.P.H : Oui et non. Bien sûr, oui, compte-tenu de la violence avec laquelle les crues les plus récentes ont modifié notre paysage en découvrant de grosses sections de fonte anciennes. L'exigence d'une réfection d'un acheminement sécurisé de l'eau potable était évidente.

En même temps, le problème n'est pas d'hier. Lorsque les conduites ont été enfouies dans le sol des torrents, elles étaient couvertes d'une quantité importante de matériaux et d'alluvions.

Les événements récents ont fragilisé toute cette construction.

Ce qui doit être refait prioritairement c'est ce qui va de la sortie du pont de Gérendoine au carrefour de la Casse.

Mais tout devra être revu. Sans aucun doute, il faut réaliser le maillage entre les deux communes historiques de Pelvoux et de Vallouise.

Il faut entretenir préventivement les drains, au Grand Bois où les équipes techniques ont été plusieurs fois sollicitées, et aussi ailleurs... Le travail ne manque pas, et même si de l'extérieur tout cela prend du temps, c'est souvent un temps nécessaire. En tout cas, nous sommes mobilisés et déterminés.



Crue de l'Onde



Crue de septembre 2024



Bilan de l'été

L'exposition sur les refuges de bois à la Maison du Parc National des Écrins, organisée par les Amis de l'Arbre à l'Ouvrage s'est tenue tout l'été à Vallouise et a connu un vif succès avec plus

de 5000 visiteurs sur les deux mois d'été. Au vu de cet enthousiasme, le Parc a demandé de prolonger l'exposition jusqu'en avril 2025, ce qui est fait. En parallèle les conférences ont été très suivies avec une fréquentation cumulée de 265 participants. La rencontre avec des femmes, gardiennes de refuges, a tenu toutes ses promesses et a fait salle comble. Un film en a été réalisé et sera diffusé



pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps à la Maison du Parc.

Les Lundis de La Vallouise ont, comme chaque année depuis neuf ans maintenant, rencontré leur public avec des fréquentations variant selon les thèmes entre

80 et 150 présents par séance. Ainsi des sujets aussi variés que l'avenir de la forêt, la restauration des terrains de montagne, le rôle des services secrets pendant et avant le débarquement de Provence ou l'actuelle disparition de nos glaciers ont été abordés. Faisons le vœu que l'édition 2025 soit aussi riche que celles des années précédentes.

Quelques mots de l'ASA du Béal-Neuf de Pelvoux

- Au regard de la conjoncture actuelle, trois inondations cette année avec toutes les dégradations subites, parler de gestion rationnelle de l'eau peut paraître quelque peu incongru et sur-réaliste. Nous sommes concrètement confrontés au dérèglement climatique, forte sécheresse en 2022, forte pluviosité en 2024. À nous, collectivement, de trouver des bonnes réponses
- Les canaux du Béal-Neuf de Pelvoux n'ont pas trop souffert des violents orages et de l'abondance des eaux de ruissellement. Ils ont joué leur rôle de drainage, même s'il nous a fallu intervenir à de nombreuses reprises pour déboucher nos canaux, dû à la chute tardive des feuilles.
- Les canaux d'irrigation gravitaire deviennent un enjeu incontournable pour la gestion de l'eau potable, dans la perspective de la pose des compteurs. Plusieurs demandes nous ont été faites pour remettre en fonction des « Peyras » abandonnées. Le syndicat de l'ASA traite la faisabilité des demandes avec les propriétaires concernés et avec la commune.
- Pour les « Filiolles » leur fonctionnement ne concerne pas l'ASA. Ce sont les propriétaires utilisateurs qui doivent se mettre d'accord pour leur gestion.
- Cet été, suite à un travail effectué par les canaux du Briançonnais, par la SGMB (Société Géologique et Minière du Briançonnais) et le Ministère de la culture, les canaux d'irrigation gravitaire ont été enregistrés au « Patrimoine Immatériel de France » dernière étape pour l'UNESCO. « Indiscutable reconnaissance de ce patrimoine vivant ! »



- Nous rendons un grand hommage à Raymond Lestournelle président de SGMB, cheville ouvrière infatigable pour faire reconnaître les canaux à l'UNESCO. Il nous a quittés en août 2024, le travail accompli.
- Pour des raisons de dysfonctionnements administratifs nous avons dû repousser notre AG au 8 novembre 2024 (18h salle des Eyssarts). Nous vous attendons nombreux, nous avons beaucoup de changements à traiter.
- Nous pensons organiser une corvée en automne, après la chute des feuilles. Nous vous tiendrons informés.
- Bonne fin d'année.

Le syndicat de l'ASA



Infos de l'Office de Tourisme

Temps forts

24 décembre à 18h > Spectacle de feu

« Le Sapin de feu » sur le front de neige
Un spectacle de feu féerique et original, au cœur de la magie de Noël... La ronde de nos lutins s'organise autour d'un sapin magique, pas comme les autres !

Décoré de ses boules lumineuses, le sapin de feu inspire les lutins jongleurs et acrobates. Petit à petit, dans la féerie du feu, le sapin s'embrase dans une spirale de feu hallucinante pour terminer dans un final d'artifices des plus déroutants !

25 décembre 2024 à 12h > Fanfare de Noël sur le front de neige

La fanfare de Noël s'occupe de la musique mais compte sur vous pour les paroles des chansons de Noël que vous connaissez tous !

30 décembre 2024 à 17h > Concert jeune public, drôle et décalé, à la salle Marcel Regout

Avec Remo, venez chanter et danser sur des airs rock n'roll ! Petit échauffement avant la soirée du 31 décembre...

31 décembre 2024 de 17h30 à 20h > La méga boom de Palavas Vegas !

Avis à tous les adeptes du dancefloor, des plus jeunes, aux moins jeunes : sortez votre plus belle tenue, votre plus beau chapeau, vos plus beaux après-skis ! Ce soir, c'est la fête sur le front de neige de Pelvoux-Vallouise ! Palavas Vegas accueille tous les enfants et tous les adultes !

Les mercredis des vacances de février

12/02 et 05/03/2025 à 17h > Spectacle de magie familial, à la salle Marcel Regout

Parents et enfants sont invités à vivre une aventure magique, tout en fous-rires !

19 et 26/02/2025 > Spectacle de feu à la tombée de la nuit, sur le front de neige

« Swing, Bretelles et étincelles » : un spectacle pyrotechnique rempli d'humour, d'amour et de flammes !



Qi-gong

Cours collectifs saison

2024/2025

Énergie, Vitalité, Souffle & Conscience

Vallouise : le mardi de 14h30 à 15h30

Salle des Sports du Parcher

Carte de 10 séances : 120 €, forfait annuel 210 €

Adhésion association Bien-être + fédération Qi Gong : 25 €/an

Cours d'essai gratuit. Inscriptions sur place. Reprise des cours : 17 septembre

Renseignements : Isabelle Rebours : 06 09 11 79 34

Plus d'infos : associationbienetre@rocketmail.com

www.formationshiatsu05.com

Igloo Pelvoo, 12^e édition



L'association Igloo Pelvoo proposera sa 12^e saison hivernale sur le thème « Troll d'histoires » inspiré des contes et légendes en montagne. Le village Igloo a évolué au cours du printemps avec la construction d'un nouvel espace d'expositions constitué de 3 dômes géodésiques interconnectés.

Les visiteurs découvriront aussi l'igloo en neige sculpté, le film de la saison, « À la quête du troll Jotūn », les nouvelles

énigmes du chalet Aventur'isques et d'autres surprises. Un WE festif autour des légendes sera organisé les 25/26 janvier 2025 (repas au chaudron, contes avec l'association Murmures de cailloux, conférences sur les aurores boréales, représentation théâtrale autour du Dahu de nos montagnes...).

Le village Igloo Pelvoo, situé à l'entrée de la station de Pelvoux-Vallouise, ouvrira le samedi 21 décembre 2024... jusqu'en fin mars 2025. Vous y êtes toutes et tous les bienvenus.

Renseignements :

igloopelvoo@gmail.com
ou www.igloopelvoo.com

Infos « La Passa »

« Après plus d'un an de recherches infructueuses pour trouver un nouveau local, c'est avec le cœur lourd que l'équipe du Café associatif et culturel de la Vallouise « La Passa » est contrainte d'en fermer les portes à la fin de l'année et de licencier sa salariée.

Mais si demain le café n'existe plus, La Passa peut poursuivre ses activités autrement : tout est à réinventer !

Nous avons commencé à y réfléchir lors d'une réunion publique organisée le

LA PASSA

CAFÉ ASSOCIATIF ET CULTUREL EN VALLOUISE

mercredi 9 octobre qui a réuni plus de 70 personnes qui ne veulent pas que l'aventure s'arrête. Nous avons sondé envies et idées, jaugé énergie et motivation : Aucun doute, la Passa ne s'arrêtera pas là ! Rejoignez-nous !

L'équipe de La Passa

contact@lapassa.fr
06 23 06 05 95

État civil

Naissances

Noa BERHAULT né le 1^{er} août 2024
à Briançon

Owen THUM né le 12 août 2024
à Briançon

Mariages

Gaël LE QUÉRÉ et Mona LE DIVELLEC
le 17 août 2024

Pierre GUÉRIN et Delphine LEFÈVRE
le 5 octobre 2024

Pierre HADJOUT et Elisa ENGILBERGE
le 18 octobre 2024

Alexandre MONTAGNIER et Marie
HOCQUEMILLER le 25 octobre 2024

Raymond BÉZUEL et Sylvie CLAUSSE
le 26 octobre 2024

Décès

Harold BOWYER le 16 juin 2024
à Vallouise-Pelvoux

Albert, Bernard GARNIER le 3 août 2024
à Briançon

Eliane JEANNE née HADDOUCHE
le 29 août 2024 à Briançon

Charles ENGILBERGE le 2 octobre 2024
à Briançon

Jean Marie MORAND le 8 novembre 2024
à Briançon

Recensement militaire

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour l'inscription remplir la notice individuelle de recensement et passer en mairie avec une copie du livret de famille et une copie de la pièce d'identité.

Nous suivre

Application : Illiwap

Site internet : vallouise-pelvoux.fr

Facebook : commune

Vallouise-Pelvoux

Horaires d'ouverture mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 92 23 30 19

Mail : mairie@vallouise-pelvoux.fr

